



# Taxonomie des pratiques d'entretien des bords de route

# ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION HERBACÉE



Source : Image de wfreestock sur Freepik

## PRATIQUE 1 – Technique d'entretien mécanique de la végétation herbacée

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
La végétation est broyée.	La végétation est fauchée.	La végétation est broyée et collectée.	La végétation est fauchée et collectée.

## PRATIQUE 2 – Hauteur d'entretien de la végétation herbacée

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D	Alternative E
La hauteur est inférieure à 6 cm.	La hauteur est comprise entre 6 cm (inclus) et 9 cm.	La hauteur est comprise entre 9 cm (inclus) et 12 cm.	La hauteur est comprise entre 12 cm (inclus) et 15 cm.	La hauteur est supérieure ou égale à 15 cm.

## PRATIQUE 3 – Fréquence d'entretien de la végétation herbacée

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D	Alternative E
Trois interventions par an ont lieu au-delà de la passe de sécurité (printemps, été, automne-hiver).	Deux interventions par an ont lieu au-delà de la passe de sécurité (été, automne-hiver).	Une intervention par an a lieu au-delà de la passe de sécurité (automne-hiver).	Du fauchage en damier est mis en œuvre sur les zones propices	La zone au-delà de la passe de sécurité est entretenue une fois tous les 2 ans.

# ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION HERBACÉE



Source : Image de wirestock sur Freepik

## PRATIQUE 4 – Période d'entretien pour la passe de débroussaillage

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
Début en août et fin en février/mars.	Début en septembre/octobre et fin en février/mars.	Début en août et fin en novembre/décembre.	Début en septembre/octobre et fin en novembre/décembre.

## PRATIQUE 5 – Fréquence de l'exportation de la végétation herbacée

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
La végétation fauchée ou broyée est laissée sur place après entretien.	La végétation fauchée ou broyée est collectée lors de la première intervention de l'année uniquement.	La végétation fauchée ou broyée est collectée lors de plusieurs interventions (2 à 3) dans l'année mais se limite à l'accotement.	La végétation fauchée ou broyée est collectée lors de plusieurs interventions (2 à 3) dans l'année sur la totalité du bord de route.

# ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION LIGNEUSE



Source : Image de wivestock sur Freepik

## PRATIQUE 6 – Technique d'entretien et fréquence des haies et lisières

Alternative A	Alternative B	Alternative C
La végétation ligneuse est entretenue par broyage et sans outil spécifique (même outil que pour le broyage de la végétation herbacée), chaque un ou deux ans.	La végétation ligneuse est entretenue au lamier environ tous les 2 à 3 ans.	La végétation ligneuse est entretenue avec un outil spécifique d'élagage (tronçonneuse ou sécateur), tous les 3 à 5 ans.

## PRATIQUE 7 – Technique d'entretien et fréquence des arbres d'alignement et arbres isolés

Alternative A	Alternative B	Alternative C
Les arbres sont entretenus au lamier tous les 2 à 3 ans.	Les arbres sont entretenus au sécateur tous les 3 à 5 ans.	Les arbres sont entretenus manuellement à la tronçonneuse si nécessaire.

## PRATIQUE 8 – Période d'entretien de la végétation ligneuse

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
La végétation ligneuse est entretenue en même temps que la végétation herbacée hors des dates fixées par la réglementation.	La végétation ligneuse est entretenue en respectant les dates légales (entre le 16 août et le 15 mars).	La végétation ligneuse est entretenue entre début novembre et fin janvier.	La végétation ligneuse est entretenue d'après un plan de gestion stratégique en tenant compte des caractéristiques de la végétation ligneuse.

# ENTRETIEN DES FOSSÉS



Source : Wikipédia

## PRATIQUE 9 – Technique d'entretien des fossés

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
Le fossé est entretenu de manière classique sans mise en place de pratique spécifique sur l'ensemble du réseau.	Seul le tiers inférieur du fossé est curé, la végétation présente sur les bords du fossé est conservée.	Alternative B + Le curage des fossés est interrompu environ 15 mètres avant la jonction avec un cours d'eau.	Alternative C + Le curage est effectué en pointillé dans les fossés pentus (pente supérieure à 3%) ce qui permet la création de redent

## PRATIQUE 10 – Période d'entretien des fossés

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
L'entretien des fossés est réalisé au printemps.	L'entretien des fossés est réalisé en été.	L'entretien des fossés est réalisé en hiver.	L'entretien des fossés est réalisé en automne.

## PRATIQUE 11 – Fréquence d'entretien des fossés

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
L'entretien des fossés est réalisé systématiquement tous les 5 à 10 ans.	L'entretien des fossés est réalisé systématiquement tous les 10 à 15 ans.	L'entretien des fossés est réalisé systématiquement tous les 15 à 20 ans.	L'entretien des fossés est réalisé systématiquement tous les 20 ans ou plus.

# GESTION DES ESPÈCES VÉGÉTALES PARTICULIÈRES



## PRATIQUE 12 – Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
Aucune stratégie n'est mise en œuvre concernant la gestion des EVEE, celles-ci sont traitées indifféremment du reste du réseau.	Les EVEE sont identifiées, leur fonctionnement est connu et les agents sont sensibilisés à la présence de ces espèces et à l'adaptation des pratiques d'entretien à respecter en cas de présence.	Alternative B + Il existe une cartographie des zones avec la présence d'espèces invasives, et un plan de gestion spécifique est défini afin de limiter la propagation des espèces.	Alternative C + Une coordination existe entre acteurs locaux (associations, agriculteurs, collectivités) avec la définition d'une stratégie de lutte territoriale.

## PRATIQUE 13 – Gestion des espèces végétales avec intérêt de conservation

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
Aucune stratégie n'est mise en œuvre concernant la gestion des espèces végétales avec intérêt de conservation.	Les espèces avec intérêt de conservation sur le territoire sont identifiées, leur fonctionnement est connu et les agents sont sensibilisés à la présence de ces espèces et à l'adaptation des pratiques d'entretien à respecter en cas de présence.	Alternative B + Les espèces identifiées sont cartographiées, et un plan de gestion spécifique est défini afin de favoriser leur développement.	Alternative C + Des actions pour une restauration active sont mises en place (par exemple, ensemencement ou création des corridors écologiques).

# GESTION DES DÉCHETS EN BORD DE ROUTE



## PRATIQUE 14 – Gestion des déchets en bord de route

Alternative A	Alternative B	Alternative C	Alternative D
Aucun ramassage des déchets n'est réalisé en bord de route.	Les secteurs les plus problématiques sont identifiés et des interventions y sont systématiquement planifiées avant la première intervention d'entretien de la végétation herbacée chaque année.	Alternative B + Des campagnes de ramassage des déchets sont organisées avant les actions de gestion de la végétation herbacée sur l'ensemble du réseau.	Alternative C + Des actions de sensibilisation à la prévention des déchets sur les bords de route sont mises en place dans le territoire.